



DÉCLARATION DE PRINCIPE DE LA WFC

Soutien à l'OMS relatif à l' Initiative pour un monde sans tabac

*Adoptée par l'Assemblée de la World Federation of Chiropractic
Orlando, Floride, USA, le 30 avril 2003*

ATTENDU que des recherches scientifiques internationales ont établi avec certitude que fumer du tabac, utiliser les produits qui en sont dérivés ou être soumis au tabagisme passif fait partie des menaces omniprésentes les plus sérieuses pour la santé des individus et la santé publique, alors qu'elles sont susceptibles d'être évitées.

ATTENDU que l'Organisation Mondiale de la Santé apporte une réponse à cette menace en établissant un programme d'action intitulé « Initiative pour un monde sans tabac » et qui inclut une Convention-Cadre pour la Lutte Anti-Tabac, programme pour lequel l'OMS compte sur le soutien de toutes les parties prenantes.

ATTENDU enfin que la *World Federation of Chiropractic* a apporté son soutien à l'Initiative de l'OMS pour un monde sans tabac depuis sa création en 1998 et souhaite désormais renforcer ce soutien.

IL A DONC ÉTÉ DÉCIDÉ QUE la *World Federation of Chiropractic* approuve et appuie fermement l'Initiative de l'OMS pour un monde sans tabac et la proposition d'une Convention-Cadre pour la Lutte Anti-Tabac. La WFC considère que cette Initiative et cette Convention sont d'une importance cruciale pour développer les efforts coordonnés à l'échelle mondiale, nécessaires si l'on veut réduire l'utilisation des produits du tabac et les sérieux dommages qu'ils causent pour la santé des êtres humains, dommages inacceptables et susceptibles d'être évités. De surcroît, la *World Federation of Chiropractic* encourage les associations qui en sont membres tout autant que les autres à prendre toutes les mesures qui s'imposent afin de réduire l'utilisation des produits du tabac, améliorant de ce fait la santé des individus comme la santé publique et apportant ainsi leur soutien à l'objectif qui est celui de l'Initiative de l'OMS pour un monde sans tabac.

Notes explicatives

1. L'une des initiatives majeures d'intérêt public prises par l'OMS, initiée en mai 1998, a été l'Initiative pour un monde sans tabac¹, mise en place afin de diminuer la consommation de tabac et les effets nocifs de son utilisation sur la santé de l'homme.

L'une des données essentielles de l'Initiative pour un monde sans tabac concerne la Convention-Cadre pour la Lutte Anti-Tabac (CCLAT), traité international devant être signé par les Etats membres et qui aborde de manière exhaustive tous les aspects de la lutte contre le tabagisme en incluant l'approvisionnement, la publicité, la vente, les taxes, les plaidoyers anti-tabac, les informations sur la santé publique, etc.

2. L'élaboration de la CCLAT s'est faite au travers d'un processus de réunions à Genève avec les parties prenantes appelé « réunions du Conseil International de Négociation »². La WFC a activement participé à ces réunions. Une dernière réunion aura lieu en février 2003 et il est prévu de soumettre ce traité à l'assemblée annuelle de l'OMS à Genève, connue sous le nom d'Assemblée Mondiale pour la Santé, au mois de mai suivant, quinze jours après le Congrès de la WFC à Orlando.

L'OMS a appelé toutes les nations qui en sont membres, ainsi que toutes les ONG, à encourager cette importante initiative. C'est la raison pour laquelle cette déclaration est formulée. (La Commission de la WFC intitulée « La santé pour tous » élabore actuellement d'autres propositions spécifiques sur le tabac, lesquelles vous parviendront pour le 28 février 2003).

¹ Tobacco Free Initiative (TFI). Il n'existe aucun sigle officiel équivalent en français.

² The International Negotiating Board (INB) meetings. Il n'existe aucun sigle officiel équivalent en français.